

Programme décennal de protection des infrastructures du ministère des Transports face aux aléas côtiers au Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine

6211-06-172

Louvoisement et dépendances sur les routes du MTMD

Alexandre Richard

Enjeux: Objectifs environnementaux non pris en compte lors de l'élaboration du programme

- ▶ Réduction significative et durable de la combustion et de l'extraction des ressources sans compromettre l'équilibre des écosystèmes tout en réduisant les inégalités “décarbonation 2050” carbonation juste

L'initiateur décrit les objectifs environnementaux qui sont pertinents pour le programme et la façon dont ces objectifs et d'autres considérations environnementales ont été pris en compte lors de son élaboration. Le terme environnement doit être pris au sens large et les objectifs environnementaux dont il est question ici doivent être interprétés comme les « objectifs permettant de protéger ou d'améliorer l'état de l'environnement ». Source: adapté de pr2.1 p17 pdf nos soulignements

Le maintien de la configuration de la route et de l'usage actuel permettront-ils de protéger et d'améliorer l'état de l'environnement ???

objectifs
environnementaux
floue

Critères de
protection ?

Ou remplacé par: et

Critères
d'amélioration de
l'état de
l'environnement ?

Méthode ?

La route est un vecteur d'impacts cumulatifs

- ▶ Nécessaire arrimage avec la vision zéro mort , zéro blessé grave sur les routes
- ▶ La route structure l'utilisation systémique des prothèses motorisées
- ▶ Les impacts cumulatifs liés aux servitudes de distribution d'énergie et de télécommunication ainsi que de la surconsommation de ressources fossiles se cumulent pour former une interdépendance structurante addictive.

Ne pas recommander l'autorisation du projet tel que proposé

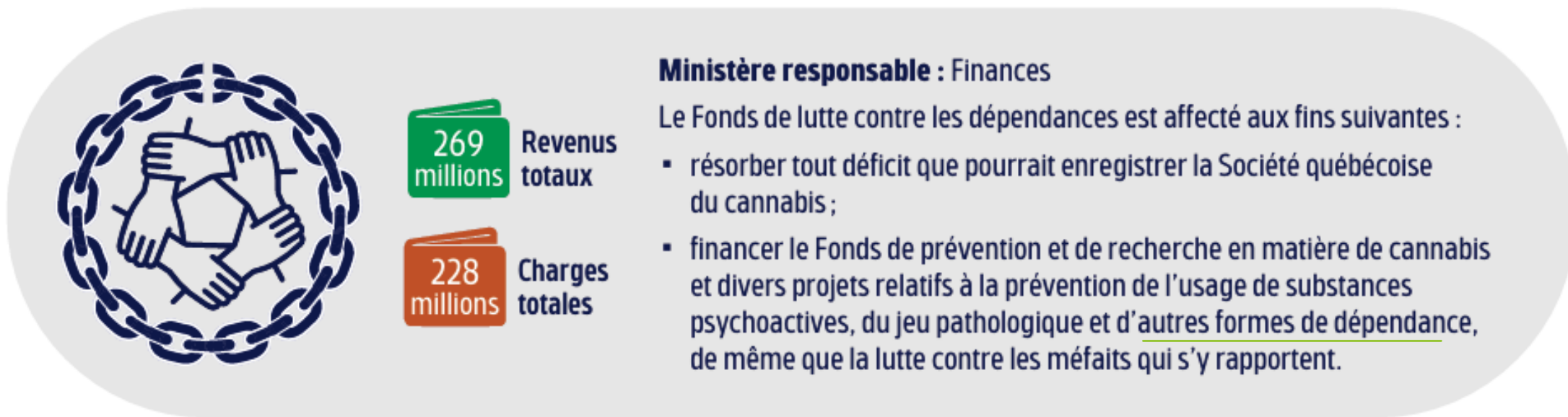
- ▶ Réaliser un programme équitable basées sur le principe de subsidiarité qui intègre une plage temporelle raisonnée équivalente à 7 générations (100ans)
- ▶ Prévoir, au préalable, une détermination des solutions de rechanges qui incluent les différents mode de locomotion et de transport doux. (remise en question de la pertinence des standards routiers nord-américain)
- ▶ Prévoir une pondération démocratique des critères de sélection des meilleures pratiques en fonctions des objectifs de réduction de l'utilisation des produits pétroliers raffinées , d'une limitation de l'extraction des ressources ainsi que de l'amélioration de la qualité de l'environnement.
- ▶ Aux endroits plus critiques, envisager une réduction de la largeur de l'emprise routière

Réviser le dernier rapport de la vérificatrice générale. (addictions et filière batterie)

- ▶ Apprendre des erreurs du passé.
- ▶ Remettre constamment en question la pertinence de nos pratiques.
- ▶ Tenir compte des rendements marginaux décroissants.
- ▶ Accepter les limites inhérentes aux solutions technocratiques qui ne tiennent pas compte du fardeau de gestion à long terme
- ▶ Accepter les limites liées au déploiement de règles contraignantes et de subventions induites dans une société où l'appât du gain est l'une des principales motivations des individus et des entreprises.
- ▶ Mimer les recommandations sur une échelle temporelle de cent ans

Prévention

FIGURE 1 Aperçu du Fonds de lutte contre les dépendances au 31 mars 2025



► Source adaptée du Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2025-2026